VOTRE COURTIER EN ASSURANCE

Ensemble, protégeons vos collectivités

Communauté de Communes du PAYS DE MONTMEDY
20 avenue DE LA GARE
55600 MONTMEDY

Saint-Céré le 6 novembre 2026

ATTESTATION DE SINISTRALITE

Contrat, N° AU075746
Compagnie : GENERALI

Nous attestons par la présente que le contrat **CYBER** souscrit par Communauté de Communes du PAYS DE MONTMEDY à effet du 01/01/2024 et échéancé au 01/01 est en vigueur à ce jour.

Aucun sinistre déclaré pour la période du 01/01/2024 au 6 novembre 2026.

La présente attestation est délivrée pour valoir ce que de droit.

Evelyne DELPEYROUX
Collaboratrice d'Agence.
Gestionnaire Sinistre.

ACL COURTAGE
11 Rue Faidherbe 46400 SAINT-CERE
Tél : 05 65 38 32 32 - Fax : 05 65 38 32 52
contact@acl-courtage.fr
N° ORIAS 16 001 863

ACL COURTAGE SARL - société de Courtage d'assurances au capital de 2 000.00 € dont le siège social est sis Laparro 46400 St JEAN LESPINASSE et immatriculée sous le N° 818 660 771 RCS CAHORS – Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le N° 16 001 863 en Courtage d'assurances et de Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des Assurances - Sous le contrôle de l'ACPR, 61 rue Taitbout 75009 Paris (www.acpr.banque-france.fr). ACL COURTAGE exerce son activité en application de l'article L 520-1 II b du code des assurances : la liste des compagnies d'assurances partenaires est disponible sur demande.

Mise en ligne le : 19/11/2026 08:41 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : Le Président, André Jullion
https://www.codecom-paysdemontmedy.fr/documents_administratifs/88080